



ORDRE DE MALTE
FRANCE

CHARTRE ÉTHIQUE

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN FRANCE

L'Ordre de Malte France, dans un esprit d'«*sint*», fonde sa mission au service des plus fragiles sur des valeurs humaines inspirées par la Foi catholique. Chaque personne agissant sous l'«*guid*» de l'Ordre de Malte France place la personne humaine au centre de ses préoccupations dans le respect de toutes les «*tapes*» de la vie et pour le bien commun. L'Ordre de Malte France encourage un esprit de solidarité par l'«*action*» de ses membres, du personnel et des bénévoles.

Ses principes éthiques



PROTÉGER

la dignité du résident, notamment dans le respect de sa sécurité, son autonomie, son intégrité, sa vie relationnelle et affective.



DÉFENDRE

les droits du résident par une information transparente, en recherchant son consentement libre et «*clair*», adapté à sa capacité de décision. En retour, le résident exerce ses droits, dans le respect de l'«*esprit*» et du fonctionnement de l'«*Institution*».



ACCOMPAGNER

le résident dans sa vie quotidienne :

- en veillant à son bien-être dans sa vulnérabilité,
- en construisant avec lui un projet de vie source d'«*panouissement*» et de progrès,
- en facilitant les «*changes*» et l'«*ouverture*» sur l'«*extérieur*».



FAVORISER

un accompagnement spirituel donnant du sens à l'«*engagement*» de chacun.